



PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE SAINT-MEDARD D'EYRANS

PLAN DE ZONAGE ET RESERVATION

PLANCHE SUD

échelle 1/4 000^e

Modification n°2
DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

PLU APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 janvier 2013
MODIFICATION APPROUVEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 07 octobre 2015

LEGENDE

ZONES URBAINES

- UA : tissu ancien dense
- UB : tissu pavillonnaire
- UC : hameau
- UE : équipements
- UX : activités économiques

ZONES A URBANISER

- 1AU : accueil d'habitat à court terme
- 2AU : accueil d'habitat à long terme

ZONE AGRICOLE

- A : agricole
- Ah : habitation isolée
- Agv : gens du voyage

ZONE NATURELLE

- N : naturelle
- Nh : habitation isolée
- NP : naturelle protégée

- CSsp : zone de construction sous conditions spéciales pour le fonctionnement des services publics (aqueduc de Budos)

PRESCRIPTIONS

- Espace Boisé Classé
- Plantation à réaliser
- Emplacement réservé
- Recul des constructions

Elément patrimonial protégé au titre de l'article L 123-1-5 7°

- Patrimoine végétal
- Patrimoine bâti
- Alignement d'arbres remarquables
- Mur, façade

Localisation des modifications de zonage n°6, 7 et 8 cf. Rapport de présentation

TABEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Número	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie en hectares
1	Aménagement du carrefour RD 1113 / RD 108, lieu dit "La Sauque", et élargissement des abords de la RD 1113	Conseil Général	0,254
2	Aménagement du carrefour RD 1113 / RD 108, lieu dit "Les Sables d'Expert"	Conseil Général	0,275
3	Élargissement à 10 mètres et rectification de virages du chemin rural du Pontet	Commune	0,497
4	Extension du cimetière	Commune	0,596
5	Aménagement d'un terrain familial pour les gens du voyage	Commune	0,861
6	Bassin d'étalement	Commune	1,179
7	Aménagement de liaisons entre la zone d'urbanisation future et la zone d'activité de La Prisle	Commune	0,080
8	Création d'un cheminement doux (schéma cyclable SME 2 et 8) : piste multi usage et bande cyclable le long de la RD 214 (avenue du Bédat et avenue du Gerdon d'Or)	Commune	0,158
9	Création d'un cheminement doux (schéma cyclable SME 4 et 13) : piste multi usage et bande cyclable le long de la RD 108 (avenue du Sable d'Expert)	Commune	0,316